



Les nouvelles des Femmes Business Angels

Lettre N° 19 – octobre 2011

**Un réseau pas comme
les autres ?**



Éditorial

Bien chers membres, amis et partenaires,

Souvent l'on me demande « Pourquoi un réseau féminin de business angels ? ».

Je pourrais répondre « Pourquoi pas ? », sachant que ce sont les messieurs, n'est-ce pas, qui ont inventé les clubs réservés exclusivement aux hommes.

Mais je dis tout simplement qu'il est agréable pour les femmes de se retrouver entre elles, qu'elles partagent certaines valeurs, qu'elles apprécient de se comporter en femmes, sans être dérangées par le regard masculin qui ne comprend pas toujours.

Les hommes n'aiment-ils pas traiter les affaires entre hommes ? Eh bien, nous aussi, nous aimons traiter les affaires entre femmes ! Et c'est bien car cela permet d'exprimer des points de vue différents, de ne pas cultiver la pensée unique. Car nous voyons souvent les choses sous d'autres angles, inspirées de nos priorités de femmes. Et, précision très importante, nous n'avons aucune exclusive au niveau de nos cibles : nous investissons dans des start-up menées par des hommes aussi bien que par des femmes.

Bien entendu, nous sommes ravies de confronter et de partager nos points de vue avec nos amis investisseurs masculins, avec lesquels nous nous retrouvons dans tous les tours de table

Sommes-nous « féministes » ? Ce terme n'est pas le bon. Je dirais que nous avons des complicités de femmes et que nous soutenons très naturellement toutes les initiatives permettant aux femmes de progresser dans leur vie personnelle, sociale et professionnelle. Nous avons cette solidarité qui nous pousse à nous entraider pour franchir des étapes : nous participons aux grands débats de société en affirmant nos ambitions. Notre attitude n'est pas revendicative. Nous nous contentons d'apporter la preuve de nos compétences, de notre efficacité, de notre mobilisation.

Ainsi est il vrai que nous sommes différentes des autres réseaux de Business Angels dont l'objectif est plus simple, plus univoque : trouver les bonnes pépites et les accompagner. Nous avons bien entendu ce même but, qui est notre raison d'être, mais nous en poursuivons un autre, chemin faisant : démontrer que les femmes ont toute leur place dans une activité dont elles ont été très longtemps écartées. Il est grand temps qu'on reconnaisse leur pertinence dans l'analyse des dossiers, leur apport fructueux dans les tours de table et dans le jeu économique en général. Qui peut aujourd'hui se passer raisonnablement du regard des femmes ?

Nous portons donc cette ambition, en tant qu'unique réseau féminin parmi tant d'autres composés d'une très forte majorité d'hommes. Les femmes qui nous rejoignent le font avec conviction et humilité : la plupart, quelles que soient leurs compétences, souvent très confirmées, demandent un complément de formation afin de jouer pleinement le rôle qu'en attendent les porteurs de projet. Nous communiquons beaucoup pour inciter d'autres femmes à nous rejoindre : le vivier des femmes capables d'investir, encore trop peu sensibilisé, doit être sollicité pour le grand bien de nos jeunes entreprises. C'est une mission prenante et exigeante que nous nous sommes fixée. A ce titre, nous avons l'âme militante.

**Femmes Business Angels : un réseau de femmes d'affaires investisseuses,
fier d'affirmer sa spécificité au service d'une belle cause !**

Agnès Fourcade, Présidente

Dans ce numéro :

Éditorial

Focus patrimonial

Être Femme Business Angel

Carte postale "projet"

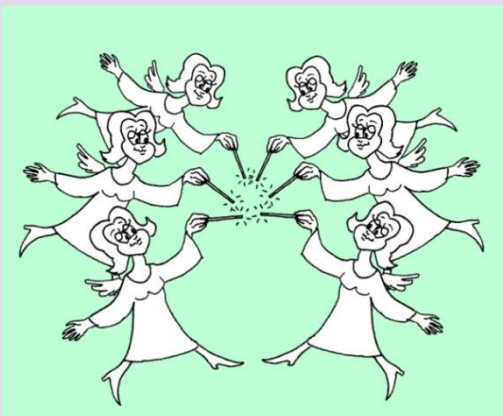
Les anges sont partout

Femmes Business Angels en chiffres (données à fin juillet 2011)

Depuis sa création en 2003, sur plus de 1035 projets enregistrés et 363 reçus en Rencontre Mensuelle, les Femmes Business Angels ont déjà réalisé **66 investissements** (1^{er} tour et tours suivants) pour plus de **2,8 M€** dans **54 projets**.

En 2011 : 166 projets se sont enregistrés, **72** ont été reçus lors des comités de sélection et **30** projets ont été présentés lors des Rencontres Mensuelles. Les membres du réseau ont conduit **17** due diligences et investi dans **5** projets pour **292K€**.

Association jeune, Femmes Business Angels rassemble aujourd'hui plus de 70 femmes de plus de 30 ans et continue de s'ouvrir aux investisseuses.



le trait de PHIEF, www.phief.com

"SAVE THE DATES" !

Formation "Femmes Business Angels" du 5 octobre au 29 novembre 2011 : Tout ce qu'une business angel doit savoir sur les différentes étapes du processus d'investissement dans de jeunes entreprises en création ou en développement.

Pour en savoir plus : www.femmesbusinessangels.org

Agenda

Prochaines Rencontres Mensuelles:

Mardi 4 octobre
Lundi 7 novembre
Mardi 6 décembre

Les Anges y seront:

28/09 : Matinée « Business Angels », Mairie de Neuilly
29/09 : Wine & Business Club, Hôtel Bristol
10/10 : Table-ronde en soirée, Maison des Centraliens
20/10 : Wine & Business Club, Hôtel Bristol



DONNER SON PATRIMOINE POUR MIEUX TRANSMETTRE de la théorie ... à la pratique

Qui ne rêve de laisser une « trace » patrimoniale à ses enfants ? Qui refuserait de pouvoir les aider dans le démarrage de leur vie active ? Surtout si cela comporte un avantage fiscal par rapport à une succession future et lointaine ! La donation de patrimoine est donc un outil essentiel d'une gestion « naturelle » de son patrimoine. Comme toute bonne idée, il convient d'y apporter réflexion, pragmatisme et bon sens.

Basée sur une intention libérale, à savoir la volonté de gratifier une ou plusieurs personnes (le donataire, bénéficiaire de la donation), la donation revêt des formes différentes : donner un bien définitivement avec les pleins droits attachés (pleine propriété) qui conduit à enrichir le bénéficiaire, donner en se gardant l'usage et les revenus du bien (l'usufruit) qui permet de conserver un contrôle des revenus sur les actifs transmis.

Très avantageuse fiscalement jusqu'à la loi de finances rectificative pour 2011, la donation voit le champ de ses avantages fiscaux se réduire avec la suppression des réductions de droits de 50% quand le donateur avait moins de 70 ans. Seule exception et le message politique est fort, la transmission familiale d'une entreprise en cas de donations de titres de société dans le cadre d'un pacte d'engagement de conservation de titres (dit pacte Dutreil), réalisée en pleine propriété, dont le donateur a moins de 70 ans.

Pour autant faut-il la jeter avec l'eau du plan de rigueur imposée par la crise financière ? Certainement que non, elle demeure une technique essentielle dans l'anticipation de la transmission de son patrimoine.

Un des principaux avantages est de figer les valeurs des biens donnés à la date de la donation sans rappel au moment de la succession, ce qui permet de faire porter la croissance du bien entre les mains du bénéficiaire qui en profite. Autre intérêt, légèrement écorné, la possibilité de renouveler l'opération tous les 10 ans (au lieu de 6) et de bénéficier de l'abattement de 159 325 € (en 2011) par parent et par bénéficiaire. A titre d'exemple, un couple marié en communauté avec 3 enfants peut donner sans payer aucun droit environ 960 000 € tous les 10 ans !

Sur le plan du formalisme, il est conseillé de réaliser la donation par un acte notarié, qui lui confère toutes les qualités juridiques qui la rendent incontestable pour le futur. Des dons manuels peuvent être aussi pratiqués et ne nécessitent aucune procédure particulière en dehors du dépôt d'un formulaire spécifique au centre des impôts.

Donation simple ou donation partage ?

Pour respecter le principe d'égalité des différents héritiers face à la succession, et sauf volonté contraire et expresse du donateur, les donations simples sont rapportables à la masse successorale pour leur valeur et selon leur état au jour du décès. En cas de différences dans la valorisation des actifs transmis, des conflits peuvent naître entre les différents héritiers selon qu'ils seront réputés avoir reçu plus ou moins que leur part successorale. Pour éviter ces mauvaises surprises et faire que la donation ne devienne pas « un cadeau empoisonné », il est fortement recommandé de procéder à une donation-partage. La donation-partage est en effet un partage définitif des biens transmis, le rapport n'est pas du et la paix familiale préservée. Elle doit être faite devant notaire.

Les vertus de la donation dans la gestion de son patrimoine

Au-delà de l'idée qu'elle s'inscrit dans le cycle de la vie d'une famille qui possède un patrimoine à transmettre, la donation est un facteur de pérennité et d'utilité du patrimoine :

Par la minoration du coût de la transmission du patrimoine en transmettant régulièrement tous les 10 ans. Une stratégie progressive et renouvelée permettra ainsi de profiter de l'abattement et des tranches basses du barème alors que le coût marginal en succession a été porté à 45% (pour les transmissions supérieures à 1 805 677 € par héritier),

Par la diminution de la charge fiscale en matière d'IR et d'ISF : toute donation d'actif générant des revenus (bien immobilier locatif par exemple), donc une charge fiscale en matière d'impôt sur le revenu, peut permettre sous certaines conditions de supprimer des revenus dans la tranche marginale et donc d'économiser impôt et contributions sociales et d'en transférer les produits aux bénéficiaires.

De la même façon, en matière d'ISF, la même opération permettra au contribuable concerné de sortir le bien de son actif taxable et donc de réduire le montant de l'impôt.

Par la neutralisation des plus-values latentes de titres de sociétés (au taux de 31.3% au 25 août 2011) : la réalisation d'une donation avant la cession d'une société comportant des plus-values permet d'effacer totalement ou partiellement cette plus-value, que la donation soit faite en pleine propriété ou avec réserve d'usufruit. La donation est donc un moyen important d'optimisation fiscale de la transmission des entreprises.

Parce qu'il vaut mieux choisir que subir sa vie, que l'anticipation est toujours meilleure que la gestion de l'urgence, la donation fait partie intégrante d'une stratégie patrimoniale réfléchie dont l'objectif est de pérenniser et de transmettre dans les meilleures conditions un patrimoine.



Être FEMME Business Angel

L'Ange du mois

Laurence Antiglio, Membre active du réseau Femmes Business Angels nous livre sa vision de **Femme Business Angel**.



Après une première moitié de carrière en Marketing et en Communication dans de grands Groupes (Danone, Reckitt et Colman, Young & Rubicam...), j'ai souhaité « élargir mon angle de vue » et me rapprocher des start-up, en particulier pour investir et accompagner des entrepreneurs. Je me suis tournée vers le réseau Femmes Business Angels, dont je connaissais l'existence parce qu'il a été créé par un noyau d'HEC, école dont je suis issue.

Ce qui me plaît chez FBA ? En premier lieu, c'est un réseau de femmes ! Pourtant j'ai toujours été très attachée à la mixité des équipes que j'ai encadrées et je considère plus que jamais que c'est un gage de complémentarité et de richesse indispensable. En fait, ce qui est attrayant chez FBA, ce n'est pas qu'on n'y croise que des femmes, ce qui d'ailleurs n'est pas vrai puisque parmi les porteurs de projets que nous recevons et soutenons, il y a 2/3 d'hommes et que, parmi les intervenants et experts qui sont régulièrement invités à nos réunions, il y a beaucoup d'hommes également. Non, ce qui est original et « intéressant », c'est qu'on évolue et travaille dans un environnement régi par des valeurs, des principes féminins : cela engendre des relations très naturelles, détendues, directes. Il y a une convivialité et une connivence presque immédiates. Sur les dossiers étudiés, on ressent une cohérence dans les méthodes d'analyse, on se comprend et on décide vite, on gagne du temps... Je dirais que cela procure un confort tel que doivent le ressentir les hommes quand ils travaillent dans un monde empreint de valeurs masculines... c'est-à-dire pratiquement tout le temps !

Au delà de ce point, j'apprécie chez FBA le souci d'aider les investisseuses à être « bien armées » : en premier lieu, une formation est proposée deux fois par an, très utile pour découvrir ou approfondir les aspects stratégiques et techniques de l'investissement. Je conseille à toute femme intéressée par FBA de commencer par cette formation, comme je l'ai fait moi-même : c'est très enrichissant et des liens se créent au sein de chaque « promotion ». Ensuite, rares sont celles qui hésitent à adhérer au réseau... D'autres moyens sont proposés : déjeuners mensuels libres avec notre Présidente Agnès Fourcade pour discuter et échanger, intervenants extérieurs experts dans certaines Rencontres Mensuelles, collaboration avec d'autres réseaux ou Instituts professionnels, etc.

J'ai à ce jour investi dans plusieurs start-up technologiques et innovantes dont j'espère qu'elles vont trouver et conquérir leur marché avec un grand succès. Je siège au Comité Stratégique de l'une d'elle, qui se réunit tous les mois pour accompagner les fondateurs dans leurs avancées, échanger sur la stratégie, anticiper les difficultés. Seule membre de FBA, je collabore avec des Business Angels expérimentés issus d'autres réseaux, ce qui est très intéressant. Cette expérience a conforté mon intérêt et mon goût pour le domaine de la gouvernance, si bien que je viens de commencer il y a quelques jours la formation de IFA-Science Po au Certificat d'Administrateur de Société. Une fonction passionnante que je souhaite exercer en parallèle de l'aventure Business Angel.

Carte Postale « Projet » : LILY LISTE

Lily Liste est née du constat qu'à l'ère du numérique, aucune liste de mariage ne pouvait se dépenser sur le web !

Ce site permet de créer l'espace autour d'un événement (mariage, fiançailles, PACS), ainsi que la liste associée à cet événement. Cet espace peut ensuite être partagé avec proches et invités, et leur permet de contribuer à la liste. Lily Liste propose enfin de dépenser la liste sur les plus belles enseignes du web .

Plusieurs Femmes Business Angels ont investi dans cette jeune entreprise, lancée en mars 2010 par deux fondatrices, Maïtis Chalain et Florence Valla-Bertholet, épaulées de quatre parrains.

<http://www.lily-liste.com>



Lily Liste
Dites oui à Lily



Les ANGES sont partout

Elles y étaient

Réunions organisées par FBA :

05/07/11 : **Rencontre Mensuelle**
06/07/11 : Comité de Sélection
20/07/11 : Comité de Sélection

09/09/11 : Comité de Sélection
12/09/11 : **Rencontre Mensuelle**
21/09/11 : Comité de Sélection

Prochaines Réunions :

04/10/11 : **Rencontre Mensuelle**
07/10/11 : Comité de Sélection
19/10/11 : Comité de Sélection

04/11/11 : Comité de Sélection
07/11/11 : **Rencontre Mensuelle**
23/11/11 : Comité de Sélection

02/12/11 : Comité de Sélection
06/12/11 : **Rencontre Mensuelle**
14/12/11 : Comité de Sélection

09/01/12 : **Rencontre Mensuelle**
07/02/12 : **Rencontre Mensuelle**

Au cours du printemps 2011, nous avons rencontré de nombreux réseaux féminins tels que Women Equity For Growth, Financielles (BNP), et avons consolidé nos liens avec d'autres réseaux amis de longue date, féminins ou mixtes : EPWN (FBA est membre du jury du prix de l'entrepreneure responsable), divers cercles d'entrepreneurs et d'investisseurs (Parrainer la croissance, Cybourse, APM, CJD etc.) ainsi qu'avec les grandes écoles (ESSEC, HEC, Sciences-Po, Centrale, IAE etc.), le CRIDF qui nous soutient et le CFI qui nous accueille.

Nous avons eu également plusieurs contacts avec la Mairie de Neuilly et celle du 7^e arrondissement, pour l'organisation d'évènements.

Nous avons également recherché de nouveaux partenaires, prenant le relais de notre sponsor Crédit Suisse dont l'exclusivité arrivait à terme. Ceci nous permet aujourd'hui d'élargir le cercle. C'est ainsi que nous sommes désormais soutenues par CYRUS Conseil, et d'autres négociations sont en cours.

Notre AG s'est tenue le 24 mai, et notre Conseil d'Administration s'est doté d'une deuxième vice-présidente « Projets » en la personne de Florence Richardson, ainsi que d'une nouvelle membre avec Christine Lebreton.

Le 11 septembre deux femmes business angels ont couru aux côtés de l'équipe Lily Liste dans la course de la Parisienne, pour la lutte contre le cancer du sein.

Le 16 septembre, plusieurs membres FBA ont participé au « Trophée de La Parisienne » (golf). Nous avons accueilli sur notre stand de nombreuses personnes qui ont pu découvrir notre mission de business angels.

Nous sommes très heureuses d'annoncer que notre chère membre et administrateur, Claire Dadou Willmann, vient d'être élevée au grade de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Qu'elle en soit vivement félicitée.

Prochains évènements :

17-18 octobre : Université d'Automne de France Angels
9 novembre : Remise des trophées de l'Esprit d'Entreprise de l'IAE Paris
28 novembre - 2 décembre : Semaine des Business Angels

28 novembre : Evènement Femmes Business Angels

15 décembre : Forum des Réseaux au Féminin organisé par l'ACE et Juristes Associés
16 décembre : Forum « Connecting Women »

Femmes Business Angels remercie chaleureusement ses partenaires :



Comité de rédaction

Directrice de la publication : **Agnès Fourcade**
Ont participé à ce numéro : **Laurence Antiglio, Bénédicte Wiart**
Illustration : PHIEF
Administration : Christine Gouni
coordinatrice@femmesbusinessangels.fr
www.femmesbusinessangels.org

Association Loi 1901 n°00159977
N° SIRET : 452 539 349 00020
Déclaration CNIL N° 104 8115
74 rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 - PARIS
Tél : 01 82 09 38 56 / 06 77 60 76 61

L'activité de FBA intéresse votre entourage ?

N'hésitez pas à transmettre nos coordonnées ! Femmes Business Angels accueille avec plaisir nouvelles adhérentes, bénévoles et sponsors : coordinatrice@femmesbusinessangels.fr